

10^e assemblée générale annuelle du 19 avril 2008

Ordre du jour

- 1. Message du président – Yvon Rainville**
 - Explication sur les procédures de l'assemblée
- 2. Adoption du procès-verbal de l'A.G.A.M. 21/04/2007**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**

- 4. Présentation et adoption du rapport financier**
François Langevin

- 5. Résumé des activités de l'année — Yvan Lachaine**
 - Centre d'interprétation de Doré
 - Autorisations de Pêche vendues
 - Ensemencement
 - Protection et surveillance
 - Pisciculture

- 6. Représentation par alternance des trois Associations de Riverains de la MRC de la Vallée de la Gatineau au C.A.**

- 7. Activités pour souligner le 10^e anniversaire de l'A.F.C.**

- 8. Nomination du vérificateur pour l'année 2008**
- 9. Lieu de la prochaine assemblée générale annuelle**

- 10. Mots des représentants de la conservation, protection et Aménagement de la Faune (MRNF)**

- 11. Varia —**

- 12. Clôture de l'assemblée**

Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle des membres de Pêche sportive du réservoir Baskatong inc. ayant lieu à la salle Jean-Guy Prévost, Grand-Remous, samedi 19 avril 2008.

Présents : à l'exécutif : Yvon Rainville, président; Gérard Coulombe, vice-président; Jean-Guy Roy, trésorier; Angèle Doré-Papineau, directrice; Rollande Millaire directrice au C.A., ainsi que Michel Leboeuf directeur; les invités présents : Henri Fournier, biologiste MRNF Gatineau, Serge Piché, MRNF Mont-Laurier; André Martel, MRNF Maniwaki; François Langevin CA. Yvan Lachaine, directeur général et Céline Larochelle, secrétaire.

Absents : Richard Angrignon, directeur; Henri Mery, directeur c. e; Éric Naudin, directeur; Rock Paquette, directeur.

17 personnes du public étaient présentes, au total 29 personnes incluant les membres du C.A., les invités et employée.

1. **Message du président** : Il y a 10 ans, à la suite d'un constat de l'état de la pêche, un petit groupe de gens se sont réunis et c'est à partir de ces rencontres que l'AFC Baskatong a été créée. Nous sommes la 2e AFC au Québec après le lac St-Jean, maintenant Gouin et dernièrement le lac St-Pierre, sont devenus Aire faunique communautaire. Nous sommes fiers de l'action accomplie, dont notre mandat d'augmenter la qualité de la pêche; les clients et les touristes sont plus satisfaits de leurs prises. L'an dernier, il y a eu une pêche expérimentale et cette année une enquête auprès des pêcheurs sera amorcée dès le début de l'ouverture de la pêche, qui nous donnera des résultats sur l'état du doré dans le Baskatong. À la pisciculture, nous sommes très bien secondés avec des biologistes du MRNF et formons une bonne équipe. Nous avons réussi à élever des Dorés de 4 à 6 ". L'an dernier, l'installation de nouveaux équipements nous aidera à prévenir des problèmes de cannibalisme en bassin, les résultats seront de mieux en mieux. Le Centre d'interprétation du Doré jaune a été construit avec le mandat d'éducation. Le seul manque c'est la commercialisation, on va y travailler en 2008. Nous avons des commentaires positifs sur le travail consciencieux de nos employés. Procédures de l'assemblée : nous vous demandons de vous identifier et de poser votre question après chaque point.
2. **Adoption du procès-verbal de l'A.G.A.M. du 21/04/2007** : M. Michel Leboeuf demande de changer à la fin du dernier paragraphe du point 10, la phrase suivante : le président de l'APB Michel Leboeuf a été contacté. Il devait communiquer avec ses membres par : Michel Leboeuf a été contacté afin qu'il puisse communiquer avec ses membres, ce qui a été fait. L'adoption du procès-verbal est proposée par Jean-Guy Roy, appuyé par Gilles Richard.
3. **Adoption de l'ordre du jour** : Proposée par Jean-Paul Pelletier, appuyé par Michel Leboeuf.
4. **Présentation et adoption du rapport financier** : François Langevin CA. vérificateur, fait lecture du document dont copies ont été distribuées aux personnes présentes. Le montant des revenus totaux pour la période fiscale est de 279 415 \$, les dépenses totales étant de 226 726 \$, l'excédent des revenus sur les dépenses 52 689 \$, les dépenses pour la gestion de la pêche 59 188 \$, les frais de surveillance, protection et éducation 57 909 \$, les frais généraux d'administration 51 937 \$, les dépenses du Centre d'interprétation 14 483 \$. Proposé par Jean-Pierre Chalifoux, appuyé par Pierrette Riel.

Commentaires : M. Jean-Pierre Chalifoux demande une explication sur la commission. La commission est la somme totale versée aux dépositaires pour la vente des A/P qui est de 0,50 \$ par A/P. Yvon Quevillon suggère qu'il y ait plus de visibilité, par de plus grandes pancartes pour annoncer que le Centre est ouvert. On dirait que vous êtes fermé, on visite le Québec et l'on voit de grosses pancartes partout, vous n'avez que de petites pancartes à peine visibles. Il faut que vous soyez annoncé sur la 117 à plusieurs kilomètres à l'avance et non pas avec une petite pancarte à 50 mètres du Centre. M. Coulombe dit : " la municipalité va être reconnue comme village relais. J'ai un plan en tête pour visionner tout ce qu'il y a à visiter à Grand-Remous ". M. Jacques Pelchat dit qu'il faut mettre de l'accent et donner de l'information, il faut travailler comme aux États-Unis. M. Quevillon ajoute qu'une grande bannière serait une bonne suggestion. Il faut générer d'avantage de revenu. À t'on pensé à créer des activités? Michel Leboeuf ajoute que l'APB a demandé à Lévesque Automobile l'autorisation d'installer une grande pancarte avec le nom des commerces du chemin Baskatong. À suivre...

5. **Résumé des activités de l'année par Yvan Lachaine :**

Centre d'interprétation : en 2007, nous avons eu 900 visiteurs en comparaison de 1111 en 2006. Nous avons offert des entrées gratuites aux supérieurs scolaires afin qu'ils viennent visiter le Centre avec leurs professeurs. Nos dépliants sont distribués dans plusieurs bureaux touristiques. Un site web plus élaboré sera monté d'ici peu, par une personne du secteur, afin d'avoir plus d'impact. Un membre ajoute qu'il est souhaitable d'avoir un animateur. Le d.g. avoue que l'an dernier, nous n'avons pas eu d'employé supplémentaire pour le Centre, par contre cette année une demande de subvention a été envoyée pour engager un guide. Êtes-vous équipé pour recevoir des groupes scolaires? Demande un autre membre; il faut créer une atmosphère, un B.B.Q. sur place aiderait sans doute.

Autorisation de Pêcher vendues : 16 222 ont été vendues. M. Bélanger souligne que les revenus ont augmentés, mais que la vente des A/P a baissé de 3 000, M. Lachaine lui répond que cela dépend de ce que les gens achètent, si les gens achètent une A/P saisonnier, la quantité va diminuer, mais les revenus vont augmenter.

Ensemencement : 595 400 larves en mai, 1 032 alevins de 2 à 3 po en août et 2 457 alevins de 3 à 6 po, pour un total de 598 889. En 2006, nous avonsensemencé un total de 534 980 donc 63 972 de plus cette année. Mme Lepage demande pourquoi vous ne faites pas de publicité quand vous ensemencez, ce serait intéressant de voir ça. M. Lachaine lui répond que l'on a publié un article dans les journaux avec photos des ensemencements; mais on ne peut pas publier dans les journaux à l'avance, souvent on doit ensemencer la journée même, à cause d'un problème avec les alevins à l'intérieur d'un bassin. M. Bélanger demande pour quelle raison une année vous ensemencez 920 000 et une autre année la quantité baisse à 500 000? M. Henri Fournier répond : "lorsque l'on analyse des ensemencements, il faut aussi regarder la taille des poissons ensemencés. Plus les poissons sont ensemencés grands, plus les nombres sont petits; par contre plus les poissons sont ensemencés à une grande taille, meilleure sera leur survie. Par exemple la survie des alevins jusqu'à l'âge de 1 an est probablement de moins de 0.1 % en nature, une bonne partie de cette mortalité se produit pendant le premier été. Donc, les poissons ensemencés l'automne ont plus de chances de survie. De plus, les ensemencements de doré sont complètement différents des ensemencements d'omble de fontaine (truite mouchetée). Dans un lac à truite, le nombre d'espèces est faible et lorsqu'on y ensemence des ombles la réaction est très rapide. Dans un lac à doré, le nombre d'espèces est grand (jusqu'à 15-20), ces espèces sont en compétition les unes avec les autres et les dorés atteignent la maturité sexuelle à 6

ans; dans ces conditions, le succès d'ensemencement est plus aléatoire". On demande si le doré va retourner frayer au même endroit. Ce n'est pas comme le saumon qui revient frayer à l'endroit où il est né. Le doré retrouve par instinct un lieu propice à la fraye qui n'est pas nécessairement celui où il a vu le jour ou celui où il a déjà frayé. M. Pelletier demande : est-ce que ce sont les biologistes qui ont jeté plus d'une soixantaine de dorés dans le dépotoir du chemin Baskatong? M. Fournier confirme que c'est exact. Ces poissons sont capturés lors de pêches expérimentales, qui sont essentielles pour mesurer certains paramètres de la dynamique de population, la mortalité entre autres. Le nombre de captures nécessaires pour établir un diagnostic est de l'ordre de 0,5 % de la récolte sportive. On échantillonne au hasard l'ensemble du système, le Piscatosine et le Baskatong sont analysés séparément. Ces paramètres sont essentiels pour statuer sur l'état de la population de doré jaune, alors que l'enquête sur la pêche sportive réalisée par l'aire faunique permet de mesurer la stabilité de celle-ci et la pression qu'elle exerce sur la population de doré, en plus de prendre le pouls de la clientèle. M. Chalifoux suggère d'aviser tous les membres de remettre les géniteurs à l'eau. Mme Lepage demande si le résultat des analyses de mercure dans la chair des poissons au Baskatong est disponible. M. Fournier suggère de consulter le site internet <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/guide/index.htm>.

Protection et surveillance : En 2007, les assistants ont effectué 2 431 heures de surveillance et fait la vérification de 3 799 personnes. Résultat; ils ont donné 82 "avis de 7 jours" et rapporté 93 infractions. Un membre demande des explications sur les résultats de plus d'heures de surveillance travaillées pour moins d'infractions enregistrées. Le président répond que c'est positif, les pêcheurs sont de plus en plus conscientisés. Est-ce nécessaire de dépenser autant d'argent pour des résultats moindres? Un membre du C.A. répond que la surveillance est faite d'une autre façon, moins répressive, mais plus éducative. Un assistant est aux aguets sur une île, pendant qu'un autre sur le plan d'eau est prêt pour vérifier les pêcheurs. Cette année, nous procéderons à l'analyse de pêche en faisant le décompte de pêcheurs par avion et des entrevues sur l'eau. En ce faisant, nous poserons des questions pertinentes sur la satisfaction des pêcheurs concernant l'AFC.

Pisciculture : Les incubateurs sont installés dans le bâtiment à plancton, prêts à recevoir les œufs en incubation. Nous sommes maintenant en mesure de respecter une cohorte d'âges des larves dans nos bassins avec un écart de 24 heures maximum. Ceci nous permet de mieux contrôler le cannibalisme. De plus, nous avons installé un nouveau système d'éclairage au dessus des bassins. Ce système sera amélioré cette année ainsi que la façon de distribuer la nourriture, un atout de plus afin de diminuer davantage le cannibalisme. M. Jean-Pierre Chalifoux demande si le Ministère pourrait considérer la réouverture de la pêche blanche dans la Baie Philomène. Un membre du conseil répond que la question est prise en considération et que des décisions seront prises à cet égard.

6. Représentation par alternance des trois Associations de Riverains de la MRC de la Vallée de la Gatineau au C.A. Depuis quelques années, le Regroupement des Villégiateurs résidents du chemin Baskatong et ses environs a été créé et nous croyons qu'il serait profitable pour l'ensemble de la collectivité qu'un de leurs membres puisse les représenter sur notre conseil d'administration en alternance avec les deux autres associations de la MRC de la Gatineau soient Ass. des Riverains de la Baie Mercier et l'ass. des Propriétaires et Usagers de la Baie des Sables. Cette résolution est proposée par Marcelle Lepage et appuyée par Jean-Pierre Chalifoux, accepté à l'unanimité.

7. Activités pour souligner le 10^e anniversaire de l'A.F.C. Nous avons augmenté le budget de publicité afin de promouvoir le 10^e anniversaire adéquatement. Il y aura des encarts

publicitaires dans le Journal Le Choix d'Antoine Labelle inc. et le Journal La Gatineau; des commanditaires se joindront à nous afin de diminuer les coûts et avoir un cahier plus volumineux. Nous prévoyons négocier des pubs dans la revue de la faune du Québec, Sentiers Chasse & Pêche, le Journal de Montréal. Possiblement, une " Porte ouverte " dont la date n'est pas encore déterminée, sera organisée.

8. Nous prévoyons faire l'étiquetage de ± mille dorés dans la Baie Philomène et aux Chutes César et les heureux chanceux se verront rembourser leur Autorisation de Pêche. Le concours s'étendra aussi sur la pêche d'hiver 2008-2009. De plus, lors de l'assemblée annuelle du 18 avril 2009, un forfait de 2jours/2nuits d'hébergement dans une suite incluant chaloupe et moteur, sera tiré parmi toutes les personnes nous ayant retourné un « tag ». Gracieuseté de La Pointe à David.
9. **Nomination du vérificateur pour l'année 2008.** M. Jean-Guy Roy propose de garder le même vérificateur qui fait un très bon travail. Accepté à l'unanimité.
10. **Lieu de la prochaine assemblée générale des membres** Mme Marcelle Lepage demande pourquoi l'AGAM ne se déroule pas au mois de juin, il y aurait beaucoup plus de personnes qui assisteraient à la rencontre, de plus les gens pourraient bénéficier des conseils de M. Fournier. Selon M. Rainville, les pourvoyeurs sont trop occupés à partir de l'ouverture de la pêche. On suggère d'inviter M. Fournier comme conférencier lors d'une porte ouverte au Centre d'interprétation du Doré jaune ainsi que M. Martel, M. Piché et leurs collaborateurs de la MRNF. Il est proposé par Jean-Pierre Chalifoux que la prochaine assemblée se déroule au même endroit, appuyé par Angèle Doré Papineau.
11. **Mots des représentants de la conservation, protection et aménagement de la Faune (MRNF).** Toujours de concert avec les assistants quand il y a des demandes spéciales ou des problématiques, nous avons une très bonne collaboration avec l'AFC, selon M. André Martel. M. Henri Fournier poursuit : " Cette année et il y a 4 ans, on fait une estimation de l'activité de pêche elle-même, pour être en mesure de mettre en relation les 2 enquêtes sur la dynamique de la pêche, car la vente des A/P ne reflète pas les données pour notre enquête. Les responsables de la corporation sous-présent les résultats et ça va mener à des propositions de changements règlementaires. M. Holmes propose que la limite de taille pour la pêche d'hiver soit plus faible, car ceux qui ne savent pas pêcher l'hiver font mourir beaucoup de petits, ils n'ont pas la méthode de les remettre à l'eau, c'est très différent de la pêche d'été. M. Chalifoux demande si le ministère pourrait considérer qu'on garde le poisson quand même parce qu'il va être mort de toute façon. M. Fournier répond que toutes les suggestions peuvent être considérées
12. **Varia : rien à ajouter.**
13. **Clôture de l'assemblée :** Proposé par Jean-Pierre Chalifoux, appuyé par Michel Leboeuf.

Céline Larochelle, secrétaire